Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [3]

Artikel: Bâle-Ville : un rapport sur les inégalités

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-276393

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vers l'égalité

Les bonnes résolutions de trois entreprises

Il faut, certes, lutter contre les discriminations. Il n'est pas moins important que les femmes prennent conscience des chances qui leur sont offertes aujourd'hui. FS a déjà donné l'exemple de ce qui se fait à Swissair (janvier 1981). «Mir Fraue» en indique d'autres dans son numéro de février.

Dans la banque

Mme Mariann Hauser, sous-directeur de l'Union de Banques Suisses, analyse les qualités dont une femme doit faire preuve si elle veut avancer. Au départ, avoir une solide formation et la volonté de la poursuivre. Ensuite, montrer du courage, de la stabilité, de la persévérance. Opposer aux obstacles un solide optimisme et le sens de l'humour. Ne pas avoir peur des tâches délicates, ne pas avancer des circonstances personnelles pour les refuser. La promotion professionnelle implique souvent un engagement total, le sacrifice de son temps, le contact avec le public. Les femmes qui veulent prendre des responsabilités de direction doivent faire face aux dilemmes résultant de leur double rôle professionnel et familial. Rares sont encore les ménages où les époux sont des partenaires sur pied d'égalité, et rares les entreprises connaissant la flexibilité des fonctions et des horaires.

Dans le commerce

Mme Alice Moneda, qui dirige la section féminine de la grande organisation professionnelle des commerçants, rappelle la longue marche qui a permis aux femmes d'entrer dans le domaine du commerce, jusqu'alors entièrement masculin: c'est l'ouverture, en 1898, des apprentissages, en 1912, celle des bureaux de placement, en 1918, celle des organisations professionnelles. Les professions commerciales sont aujourd'hui un des domaines favoris des femmes. Elles ont les mêmes possibilités de formation, mais n'entrent encore guère dans les hautes écoles de commerce et d'administration. Si les postes clés sont encore entre les mains des hommes, les femmes ont aujourd'hui de meilleures chances d'arriver dans les cadres moyens. Avec la récession actuelle, on accorde de plus en plus d'importance au potentiel que représentent les femmes, qu'on a trop négligé en période de haute conjoncture. Le travail de bureau n'a pas progressé dans la même mesure que le travail industriel: alors que celui-ci a vu la productivité s'élever de 80% entre 1969 et 1979, pour une augmentation des effectifs de 6%, dans le travail de bureau la productivité n'a crû que de 4% alors que les effectifs s'élevaient de 45%. Une rationalisation s'impose maintenant, et les femmes doivent se préparer à saisir les chances qu'elle leur offre.

Dans l'industrie chimique

Dans le cadre des efforts de Ciba-Geigy pour améliorer les conditions de travail, sa division Pharma a fait une enquête auprès de ses 588 employées. Elle donne des renseignements intéressants sur leur attitude face à leur travail. Au départ, celui-ci est généralement choisi sans tenir compte des possibilités à long terme. Les éléments de satisfaction des femmes dans leur travail sont en ordre décroissant:

- une tâche intéressante;
- une certaine indépendance et la responsabilité y correspondant;
- une bonne collaboration avec ses supérieurs;
- un bon salaire et une bonne prévoyance sociale;
- la possibilité de se développer et de faire valoir ses capacités.

Cet ordre est typiquement féminin: on ne pense guère aux possibilités d'avancement, de faire carrière, de parvenir à une tâche de direction. Plus on est satisfait de sa position et moins on y pense! Par rapport à un avancement possible, les femmes envisagent surtout un approfondissement de leurs connaissances, mais ne pensent pas à la formation et aux capacités — nécessaires à qui veut prendre un poste de direction — dans les domaines de la planification, de l'organisation et de l'administration. Et peu de femmes sont prêtes à courir les risques d'une carrière dans la poursuite de laquelle elles seraient en compétition avec leurs collègues masculins.

Bâle-Ville : un rapport sur les inégalités

Le séminaire de sociologie de l'Université vient de déposer son rapport (600 pages !) sur la situation de la femme dans le canton. Après un inventaire des inégalités, il fait diverses recommandations, parmi lesquelles on peut relever : la création d'un poste de médiateur dans les litiges en relation avec des inégalités de salaire, la suppression de la distinction établie par le droit fiscal selon l'état civil, des modifications dans les horaires de travail, un contrôle des manuels scolaires, etc.

Droit de cité des enfants de mère suisse mariée à un étranger

Après le vote du Conseil national, l'automne dernier, on avait pu croire que la question serait bientôt réglée. Mais non ! Les femmes attendront encore d'avoir sur ce point les mêmes droits que les hommes. Jusqu'au moment où seront réglés globalement tous les problèmes relatifs à la nationalité. C'est ce qui découle de la décision d'ajournement proposée par la commission du Conseil des Etats.

Perle Bugnion-Secretan

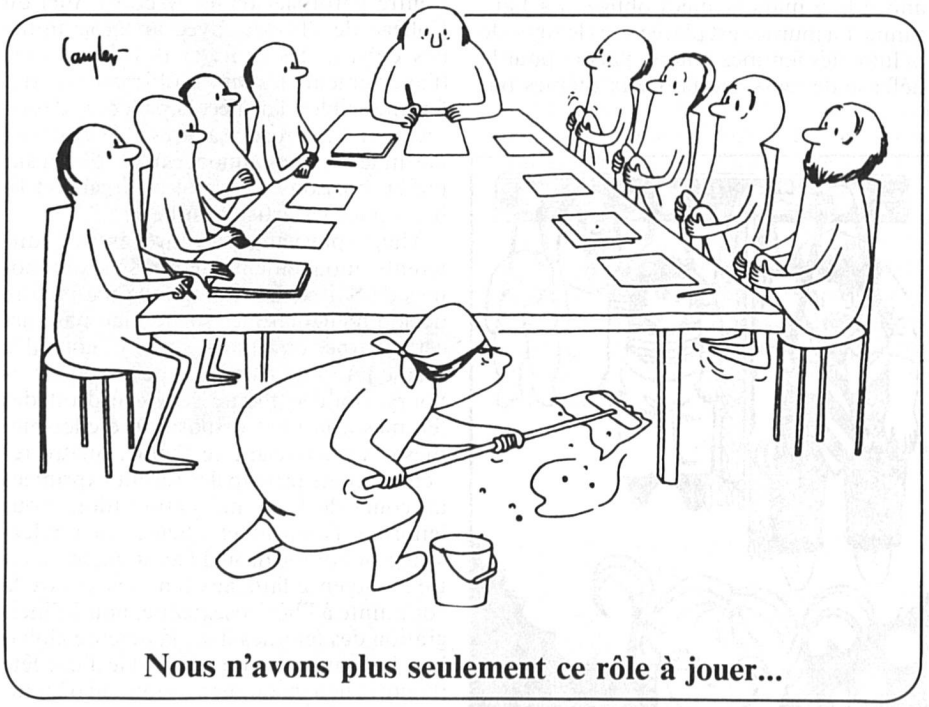

Nous n'avons plus seulement ce rôle à jouer...

(Dessin tiré d'un tract de l'ADF — section de Nyon)